

L'écho de Sainte-Fauste

L'écho de Sainte-Fauste

BULLETIN MUNICIPAL N°6

Juin 2004



NOTRE PHOTO : LA FETE DES MOISSONS A SAINTE-FAUSTE

C'était une fête qui avait plutôt lieu en fin de moisson. Elle était organisée par les jeunes du village. Le matin, une messe avait lieu dans l'église. Notre photo montre le cortège qui suivait, le long de la voir principale, un cheval tirant un brancard, décoré et remplis de gerbes, jusqu'à l'église où chaque famille déposait une croix faite de gerbe.

L'après-midi était consacré au théâtre. Une estrade était montée devant l'église pour l'occasion. Les jeunes des autres villages participaient à la fête des moissons de Sainte-Fauste et les jeunes de notre village se déplaçaient à leur tour le jour de la fêtes des moissons dans les villages alentours.

LE MOT DU MAIRE

A la veille des vacances scolaires, je souhaiterais attirer votre attention sur les problèmes de sécurité routière et plus particulièrement le vitesse en milieu habité.

Tous, nous réclamons que notre cadre de vie, l'endroit où nos enfants peuvent profiter d'un espace de liberté, soit protégé de ces véhicules qui roulent trop vite là où nous habitons.

Mais sommes-nous bien sûrs de respecter nos voisins lorsque nous traversons Sainte-Fauste, La Brande ou Ablenay ?

Sommes-nous ces conducteurs modèles lorsque nous sommes en dehors de notre habitat ?

D'après de nombreuses doléances qui me reviennent en mairie, j'en doute.

Il faut comprendre qu'il n'y a pas beaucoup de voitures qui circulent habituellement sur la commune et que chaque conducteur est facilement reconnaissable.

Cette proximité devrait être l'une des raisons essentielles du respect des autres habitants de Sainte-Fauste.

De plus, chaque conducteur respectant les autres usagers de la voirie, peut devenir un exemple pour les personnes extérieures.

C'est bien par une modification patiente du comportement de quelques-uns que se propage la sécurité sur la route.

Je vous remercie de votre compréhension.

Jean-Marc BRUNAUD

ACTUALITES

REALISATIONS ET AMENAGEMENT DE LA COMMUNE

Réalisations :

Réfection des murs latéraux de l'église :

Les travaux concernant les murs intérieurs de l'église sont enfin terminés : l'électricité a été mise aux normes, les murs ont reçus plâtres et peintures et la chaire a fait l'objet d'une attention toute particulière qui lui a permis de retrouver ces couleurs d'antan.

La Carte communale :

L'enquête publique concernant la carte communale vient de se terminer. Le commissaire enquêteur a maintenant un mois pour rendre son avis en fonction des observations recueillies dans le registre mis à la disposition du public du 4 mai au 4 juin. Le périmètre sera ensuite soumis au préfet puis il sera validé par le Conseil Municipal. Cette carte peut être régulièrement mise à jour.

Salle des Fêtes :

Un lave-vaisselle va être installé dans la salle des fêtes d'ici quelques jours. Les tarifs vont être augmentés, mais seulement pour les personnes extérieures à la commune. Le tarif "galette" s'applique désormais à une utilisation réelle avec les convives de 3 heures maximum (avec un temps supplémentaire pour la préparation et pour le rangement).

Travaux et achats à venir :

Entretien des espaces verts :

Le matériel d'entretien des espaces verts a été volé dans la grange communale entre le vendredi soir 14 mai et le mercredi matin 19 mai. Si vous avez vu ou entendu quelque chose d'anormal pendant cette période, vous voudrez bien l'indiquer à la mairie.

En conséquence, la commune va être dans l'obligation de se rééquiper au plus vite d'un tracteur-tondeuse, d'une débroussailleuse, d'une tronçonneuse, etc... .

De plus, les fermetures de la grange vont être renforcées. Bien-sûr, ces dépenses n'étaient pas prévues dans le budget 2004.

Cloches : mise en sécurité

Pour faire suite au départ en retraite du sonneur municipal, il avait été demandé aux habitants de Sainte-Fauste leur préférence quant aux heures de sonnerie des cloches de l'église. Il s'est dégagé une majorité pour une sonnerie à 7 heures, une seconde à midi et une troisième à 19 heures.

Cependant, l'électrification du dispositif de sonnerie, tel qu'il est largement implanté dans les églises actuellement ne permet pas une utilisation manuelle (par la corde), quand même plus agréable lors de cérémonies comme les baptêmes ou les mariages. Un autre procédé, tout nouveau, permet les deux utilisations mais reste beaucoup plus onéreux. C'est pourquoi, il convient d'attendre que le prix de cette nouveauté ait diminué pour en équiper l'église communale.

Par contre, il est indispensable de procéder au remplacement des systèmes de maintien et de basculement des cloches, non pas que leur dangerosité soit démontrée, mais plus dans un souci de prévention ; en effet, les spécialistes recommandent le changement des pièces tous les 100 ans.

Gestion du cimetière :

L'informatisation des données relatives au cimetière (concessionnaire, inhumés,...) couplée à l'élaboration d'un plan numérisé (donc évolutif) va permettre une meilleure efficacité dans la gestion du cimetière. Cependant, le cimetière existe depuis pratiquement un siècle et s'il est assez simple de suivre administrativement les concessions vendues, il est beaucoup plus difficile de retrouver des informations liées aux fosses communes (tombes en terre au fond à gauche) mis à la disposition des familles ne disposant pas de moyens financiers suffisants pour acheter une concession. Aussi, si vous disposez d'éléments susceptibles d'intéresser la mairie, vous voudrez bien nous en faire part.

Par ailleurs, un règlement du cimetière va être rédigé en fin d'année afin de tenir compte des spécificités de notre commune.

VIE PRATIQUE

Ordinateur et internet :

Un ordinateur pour effectuer diverses démarches administratives (CV, courrier, etc) est à votre disposition à la mairie. Cet ordinateur dispose aussi d'un accès internet. N'hésitez pas à venir utiliser ou découvrir ce nouveau mode de communication dont la maîtrise devient de plus en plus indispensable. Renseignements à la mairie.

Urbanisme :

Des autorisations (demande de travaux, permis de construire, etc) sont nécessaires pour effectuer des travaux sur votre maison, y compris ceux modifiant l'aspect extérieur de votre habitation (remplacement des fenêtres, etc).

La mairie enregistre votre demande et la transmet aux services de la DDE qui gère ces dossiers.

Carte Nationale d'identité :

Les cartes d'identité périmées ou les permis de conduire peuvent vous être refusés en tant que justificatif de votre identité. De plus, une carte mentionnant votre adresse réelle peut vous faciliter certaines démarches. Afin de faire faire une nouvelle carte, vous devez compléter un imprimé auquel vous joindrez 2 photos d'identité, un justificatif de domicile ainsi qu'un extrait d'acte de naissance qui peut être demandé directement par la mairie. Votre carte sera disponible 3 à 4 semaines plus tard.

VIE ASSOCIATIVE

Comité d'animation Sainte-Fauste en Fêtes

L'Après-midi jeux :

Environ quarante personnes ont participé à l'après-midi jeux du 1er février 2004.

Réunis à la salle des fêtes, les amateurs de belote, de tarot et de rami, ont formé spontanément des équipes.

Les jeux de société, les puzzles, amenés par chacun ont rassemblés grands et petits.

Les crêpes confectionnées sur place et enrichies par les confitures maison de Fabienne ont remporté un vif succès.

Ce bel après-midi très convivial se termina avec regret vers 18 heures.

Le Carnaval :

Ce dimanche 25 avril, les déguisements étaient de qualité en ce jour de carnaval. Des plus grands aux plus petits, chacun y avait mis beaucoup de soin et d'imagination.

.Le temps était incertain ce jour-là et c'est entre deux averses que nous avons fait notre balade dans Sainte-Fauste où nous avons été accueilli par nos voisins qui avaient préparé des friandises pour notre plus grand plaisir.

La pluie nous a fait rapidement revenir vers la salle des fêtes où nous attendait le goûter. Nous avons dégusté des

gâteaux maison confectionnés par les participants, accompagnés par des boissons, chaudes ou froides, et les

friandises que nous avons récoltées lors de notre sortie.

L'après-midi se termina sous le soleil, ce qui nous permit de faire des photos.

L'année prochaine, notre balade se fera sur Ablenay

Assemblée Générale :

Il y a eu peu de participants à notre assemblée Générale du 4 juin 2004.

Nous avons fait le bilan de l'année 2003 et présenté les activités pour 2004.

L'équipe d'animation reste la même (Nicole AUGÉ, Fabienne TIBAUT, Karine COURAUDON, Félix MINATCHY, Jacqueline MENARD, Christelle MARCELOT) et nous avons le plaisir d'accueillir Camille MINATCHY en tant que membre actif.

Dates à retenir :

27 juin : barbecue de la Traversée de Sainte-Fauste

19 septembre : après-midi pétanque



Photo de groupe : les enfants dans leurs jolis déguisements, les mamans et les organisateurs.

TELETHON 2003 Inter-associations

Comme chaque année, le Téléthon devrait avoir lieu le premier week-end de décembre.

Nul doute que cette année encore la commune de Sainte-Fauste et ses associations participeront à cette manifestation.

Des croissants (en nombre suffisant cette fois) seront vendus à domicile par les associations le samedi 4 décembre.

VIE ASSOCIATIVE

Association des donneurs de sang Sainte-Fauste –Thizay

La Galette :

La galette des donneurs du sang est maintenant une tradition du mois de janvier.

Cette année elle s'est déroulée à Thizay dans une ambiance familiale très sympathique. De nombreux rois et reines ont été couronnés et même si les participants étaient moins nombreux qu'à l'habitude, il est certain que la relève est assurée. Il y avait, en effet, de nombreux enfants dont trois bébés qui se sont vu remettre la timbale en argent offerte par l'amicale aux enfants de donneurs.

La Marche :

Il ne faisait pas très chaud lorsque les premiers marcheurs s'engagèrent sur les deux parcours ce dimanche 28 mars. Malgré le changement d'heure, 80 courageux étaient au départ. La matinée fut ensoleillée.

A midi, tout le monde était rentré pour recevoir les récompenses méritées.

Le Banquet :

Le dimanche 25 avril, c'est au Charly's Bar de Neuvy-Pailloux que nous avons fait notre repas annuel. La salle est assez spacieuse pour accueillir les 65 participants et y prévoir un espace pour les amateurs de quelques pas

Photos, cartes et autres documents

Les personnes qui auraient éventuellement des articles, photos anciennes, cartes postales,... sur Sainte Fauste peuvent les communiquer à la mairie.

De même, les personnes qui prennent des photos lors des diverses manifestations se déroulant sur la commune peuvent les apporter à la mairie dès qu'elles sont développées pour figurer si besoin dans le bulletin suivant.

Ces documents seront scannés (reproduits sans aucun danger pour l'original) et rendus immédiatement à leur propriétaire.

Ces documents nous permettront d'étoffer les bulletins municipaux mais aussi de faire partager et de s'approprier l'histoire de la commune passée ou actuelle.

Voyage à Vulcania

Un car complet est parti pour cette belle destination le 19 juin 2004 . Nous reviendrons en détail sur cette journée dans le prochain bulletin.

Dates à retenir :

29 août 2004 : Kermesse à Thizay

La kermesse aura lieu cette année à Thizay, le 29 août. puisque l'année dernière elle s'est déroulée à Sainte Fauste. (Rappel : une année sur deux dans chaque commune). C'est une occasion de rencontrer les habitants des deux villages dans une ambiance décontractée, une journée où l'on prend le temps de se parler, de voir les enfants grandir ou de découvrir les petits derniers, bref, « une bonne journée » se dit-on le soir en se quittant.

Cette journée se déroule de façon simple et habituelle.

Il y a, pour les spécialistes et les amateurs, toute la journée, un ball-trap avec de nombreux lots. Et pour les promeneurs, la kermesse se déroule l'après midi avec des stands de jeux, une buvette, un stand de gâteaux et tout se termine le soir par un dîner pour les personnes qui se seront inscrites.

Si vous souhaitez participer au dîner et que personne ne vous contacte, n'hésitez pas à vous adresser à la mairie, vous aurez les coordonnées pour les inscriptions.

22 juillet : Don du sang

Le prochain don du sang aura lieu le jeudi 22 juillet à Sainte Fauste de 16h30 à 19 Heures.

Toutes les personnes entre 18 et 60 ans sont invitées à venir participer à ce don, qui, rappelons-le, peut sauver des vies.

Le Centre de transfusion recherche tout particulièrement du sang « jeune ».

Alors merci aux jeunes de profiter des vacances pour faire une première démarche. Et merci aussi à ceux qui ne viendront pas pour la première fois.

Association Intercommunale Loisirs en Champagne Berrichonne

Vous avez certainement déjà vu dans ce bulletin des articles sur cette association qui regroupe 15 communes, dont Sainte Fauste.

Cette association commence à bien fonctionner même si la mise en route a été un peu longue. Elle a pour but d'aider les enfants de 6 à 16 ans à participer à des sports et loisirs, par une aide financière et à leur faire découvrir des nouveautés.

Cette année, il leur est proposé de participer en juillet à une journée aux écuries de Chamfort. Concernant les aides financières, l'année passée il y a eu sur notre commune 7 enfants qui en ont bénéficié, et cette année 11 demandes ont été déposées : ces aides seront bientôt versées.

Nous envisageons également de faire bénéficier les habitants des 15 communes de tarifs réduits au cinéma de Châteauroux et nous attendons une réponse d'Issoudun et de leurs nouvelles salles pour lancer le projet. Ces places de cinéma auront l'avantage de s'adresser à tous les habitants des communes sans limite d'âge.

Date à retenir :

25 septembre : Dîner dansant

Le dîner dansant de l'Association aura lieu le Samedi 25 Septembre à Neuvy-Pailloux, avec le même orchestre que l'année passée, et le repas sera assuré par la boucherie Beauvais de Neuvy-Pailloux, qui avait conquis tous les participants et les organisateurs.

VIE DE LA COMMUNE

Recensement :

Les opérations concernant le recensement se sont déroulées du 14 janvier au 14 février sur notre commune. La secrétaire de mairie, nommée pour l'occasion agent recenseur est venue à votre rencontre. Dans la plupart des cas, un très bon accueil lui a été réservé et tout s'est très bien passé. Bien sûr, toutes les informations récoltées sont confidentielles et seront traitées par l'INSEE à Orléans. Le recensement a permis à la commune de faire le point sur le nombre exact des habitants, notamment au niveau des jeunes dont on ne savait pas s'il habitaient encore chez les parents et niveau des nouveaux venus dont on ne connaissait pas la composition exacte de la famille. Le nombre des logements d'habitation est de 121 répartis entre 100 résidences principales, 1 logement occasionnel, 8 résidences secondaires et 12 logements vacants.

La population que l'INSEE devrait prendre en compte est de 281. Ce chiffre n'est pas tout à fait celui de la population réelle de Sainte-Fauste. En effet, outre les 261 bulletins individuels correspondant aux personnes "habitant à plein" à Sainte-Fauste, l'INSEE rajoute les étudiants, les personnes vivant dans des "communautés" (maison de retraite, casernes, internats), les enfants dont l'un des deux parents habite Sainte-Fauste, même s'il ne vivent pas continuellement chez celui-ci. Une personne est également comptée par résidence secondaire ou logement occasionnel. Le chiffre de la population INSEE sera pris en compte seulement quand toutes les communes de moins de 10 000 habitants auront effectué leur recensement soit dans le courant de l'année 2008. Naturellement, la commune pourra effectuer un rectificatif afin de répercuter l'évolution de notre population. Le prochain recensement sur la commune aura lieu en 2009.

Congés :

La mairie sera fermée le 13 juillet .

Elle sera également fermée du 19 au 31 août. Des permanences auront lieu samedi 21 août, mercredi 25 août, samedi 28 août.

Chasse :

Ce bulletin étant le dernier à paraître avant cet automne et donc avant la reprise de la chasse, il n'est peut-être pas inutile de rappeler les conditions de chasse sur les terrains communaux.

La chasse est autorisée pendant la période d'ouverture générale et aux heures réglementaires de chasse pour les personnes habitant Sainte-Fauste ou y acquittant des impôts.

Le Grand Bois (parcelle F 257) :

La chasse y est autorisée seulement le dimanche. Les modes de chasse pouvant endommager le sous-sol sont soumises à autorisation préalable du maire.

Les communaux (parcelles A 108, A109, B1, B2) :

La chasse y est autorisée le dimanche et les jours fériés.

Les manifestations de ce premier trimestre :

Vœux du Conseil Municipal :

Le samedi 10 janvier, les habitants de la commune se sont réunis autour des Conseillers Municipaux à la salle des fêtes. Le Conseil Municipal a donc présenté ses vœux à la population. Le Maire en a profité pour remettre un "diplôme" aux personnes qui avaient décoré leur habitation, et même pour certaines, leur jardin à l'occasion des fêtes de Noël. Bien-sûr, cette récompense se veut avant tout symbolique, mais nul doute qu'elle sera reconduite pour Noël 2004.

Banquet des Anciens :

Le samedi 17 avril s'est déroulé le traditionnel banquet des Anciens. Ce sont une trentaine de personnes qui ont pu se régaler du délicieux repas confectionné par M. Moreau de Vouillon, mais cette réunion annuelle reste avant tout un moment privilégié de rencontre et d'échange.



Conférence Saint-Jacques-de-Compostelle :

Le lundi 22 mars Le Dr DURAND, président des Amis de Saint-Jacques-de-Compostelle en Berry est venu à Sainte-Fauste donner une conférence sur le thème "Le pèlerinage actuel à Saint-Jacques-de-Compostelle". Il nous a fait découvrir la partie de l'Espagne qu'il a traversée lors de ces vacances. Certes, ce n'étaient pas forcément les informations générales et historiques, voire même plus locales, qu'étaient venues chercher les personnes présentes dans la salle des fêtes ce soir-là, mais tous en retiendront une magnifique invitation au voyage.

Manifestation à venir :

Traversée de Sainte-Fauste : 27 juin

Cette année la traversée de Sainte-Fauste s'effectuera sous forme de boucle. Le départ (à 9h30) et l'arrivée s'effectueront depuis l'église.

Moment fort de notre vie villageoise, cette randonnée est, avant tout, une matinée de flânerie sur les chemins de la commune à partager entre voisins et amis.

Cette marche sera suivie d'un repas barbecue organisé par le Comité d'Animation. Des places sont encore disponibles ; adressez-vous pour tout renseignement aux membres de l'association ou à la mairie.

LA VIE AUTREFOIS

SAINTE-FAUSTE à travers les âges

Ceux d'entre vous qui sont venus consulter les documents relatifs à l'enquête publique sur la carte communale ont pu se rendre compte de la richesse du patrimoine archéologique que renfermaient les sous-sols de notre commune. D'autres encore, commencent à connaître "physiquement" notre commune en participant aux diverses randonnées pédestres qui la traversent. C'est donc l'opportunité de découvrir ou redécouvrir l'évolution de Sainte-Fauste au travers des siècles.

Le secteur de Sainte-Fauste a été occupé par les hommes depuis la préhistoire comme en témoigne la présence d'un tumulus (aux environs de La Bidauderie) dans lequel une urne funéraire a été découverte. Des outils en silex ont également été trouvés à proximité ainsi que 3 enclos circulaires, peut-être des tumulus arasés.

L'époque gallo-romains semble assez faste à Sainte-Fauste. On retrouve de nombreuses traces de cette époque. Des cuves de sarcophages ou des urnes funéraires ont été déterrées au hasard des travaux agraires, aussi bien dans le secteur du Brossat que celui du Petit Moulin (à la sortie de Sainte-Fauste en direction de Neuvy-Pailloux. Mais, c'est sur le secteur du Grand Bois (à proximité de La Godinerie) que l'activité humaine semble la plus concentrée. En effet, il existe les vestiges d'une villa gallo-romaine datant du IV^{ème} siècle. Ensuite, 3 emplacements à tuile, 3 pierres sculptées faisant partie d'un autel et trois pièces de monnaies datées des 1^{er} et II^{ème} siècle font penser à l'existence probable d'un sanctuaire en ce lieu. Certains de ces vestiges sont aujourd'hui visibles au musée d'Argentomagus ; Enfin, il est pratiquement sûr que l'exploitation du minerai de fer (extraction et fonte) existait déjà à l'époque gallo-romaine dans le secteur du Grand Bois. Cette exploitation s'est poursuivie jusqu'au XIX^{ème} siècle.

Peu à peu, de grandes propriétés agricoles, souvent héritées de la période gallo-romaine, vont se développer. C'est l'époque de grands défrichages dans la région afin de gagner de la place pour une population croissante et pour les cultures. Il y avait, aux Sarrays, une abbaye. Les moines ont joué un rôle très important pour notre agriculture en asséchant, au fil des siècles, des terres marécageuses pour y produire des cultures.

Les propriétaires des domaines agricoles donnent souvent leur nom au lieu-dit (La Bidauderie, La Tripterie, La Godinerie ...). Ces exploitations ont besoin d'une importante main d'œuvre : les journaliers et ouvriers se regroupent dans les villages, créant un habitat très concentré. Il s'agit généralement de petites maisons avec un petit jardin à l'arrière comme en témoigne encore aujourd'hui la rue du Château à Sainte-Fauste.

L'agriculture de l'époque est loin d'être centrée sur les céréales : des animaux paissent sur ces terres et notamment de nombreux moutons.

A partir des XI et XII^{ème} siècle, le pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle se développe. Le chemin de Vézelay traverse notre commune depuis cette époque.

C'est à partir de 1247, date à laquelle les reliques de Sainte Fauste ont été transportées en direction de l'abbaye cistercienne de La Prée, que la paroisse de La Ferté prend le nom de La Ferté-Sainte-Fauste.

Les terrains les plus sableux servaient à la viticulture (vins de consommation personnelle). Même si les vignes se font de plus en plus rares sur notre commune, on peut deviner leur ancienne existence en regardant le parcellaire très découpé autour d'Ablenay.

L'activité économique de Sainte-Fauste fut aussi autrefois développée autour des tuileries, notamment sur le secteur d'Ablenay et de l'extraction du calcaire dans quelques carrières.

A la Révolution, Sainte-Fauste prit le nom de La Ferté-Les-Bois. La commune fit partie des quelques communes de l'Indre qui ne plantèrent pas d'arbre de la Liberté.

A la fin du XIX^{ème} siècle, l'Église était reconstruite à son emplacement actuel ; des parties de l'ancienne église, de la chapelle de La Ferté et de la chapelle des Sarrays ont été intégrées dans ce nouvel édifice.

C'est aussi l'époque où l'école communale fut bâtie et où l'on commençait à emprunter la ligne de Chemin de fer Paris-Toulouse.

La population a diminué au XX^{ème} siècle, les commerces ont peu à peu fermé leurs portes avec le départ des Américains.

Au milieu des années 80, l'école fut fermée, le bâtiment fut transformé en salle des fêtes.

Ancrée dans son passé, tournée résolument vers l'avenir, Sainte-Fauste est entrée dans ce XXI^{ème} siècle, pleine d'espoir, de générosité et d'énergie ; elle continue à écrire son histoire, fière de son identité, forgée à travers les siècles.



Carte dite de Cassini datant de la seconde moitié du XVIII^{ème} siècle.